

# VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 12 octobre 2021 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **SARCELLES (95)**  
**3 Place Jean Charcot**

*Cadastré section BD n°227, 346 à 348, 558 à 560 pour 59a 62ca*

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO VINGT SEPT (27) : UN APPARTEMENT de trois pièces principales au cinquième étage droite, Bât. 230, Esc. D, comprenant, selon PV de description dressé le 25.01.2021 par Me LIEURADE, Huissier de Justice à SARCELLES : entrée, cuisine avec séchoir attenant, séjour avec chambre attenante, dégagement, salle de bains, WC, chambre. Et les 432/100.000èmes des PCG de l'immeuble. Superficie : **57,76 M<sup>2</sup>** (selon titre).

*Selon même PV, les lieux sont loués moyennant un loyer mensuel de 1100 € charges comprises.*

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO QUATRE VINGT QUINZE (95) : UNE CAVE au sous-sol. Et les 4/100.000èmes des PCG.

LOT DE COPROPRIÉTÉ NUMÉRO CINQ CENT QUARANTE SEPT (547) : UN EMPLACEMENT DE GARAGE privatif numéro 7 au 1<sup>er</sup> niveau. Et les 58/100.000èmes des PCG.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES de la Résidence CHARCOT sise 1 à 21 Place Jean Charcot (95) SARCELLES, représenté par son syndic, le Cabinet LOISELET père, fils et F. DAIGREMONT, SA au capital de 3.000.000 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 542 061 015 pris en la personne de ses représentants légaux domiciliés en son agence 3 allée Hector Berlioz (95) FRANCONVILLE, ayant pour avocat Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

**MISE À PRIX : 30.000 €** (TRENTE MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

**CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR (en 2 chèques de banque) :**

**3.000 €** (à l'ordre du Bâtonnier) **et 12.000 €** (à l'ordre de la CARPA) à valoir sur les frais, droits et émoluments. **Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à PONTOISE, le 2 septembre 2021 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Me Marie-Yvonne LAFAIX GUYODO, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 13 quai Bucherelle (95) PONTOISE, TEL. 01.30.30.50.82., dépositaire d'une copie du CCV.

▶ À Me Valérie GARÇON, Avocat au Barreau de BOBIGNY, SCP W2G AVOCATS, 21, av. du G<sup>al</sup> de Gaulle (93) ROSNY S/s BOIS, TEL. 01.48.54.90.87.

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 21/00058).

▶ Sur les lieux pour visiter le **jeudi 30 septembre 2021 de 10h30 à 11h30.**

▶ Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) - [www.licitor.com](http://www.licitor.com)